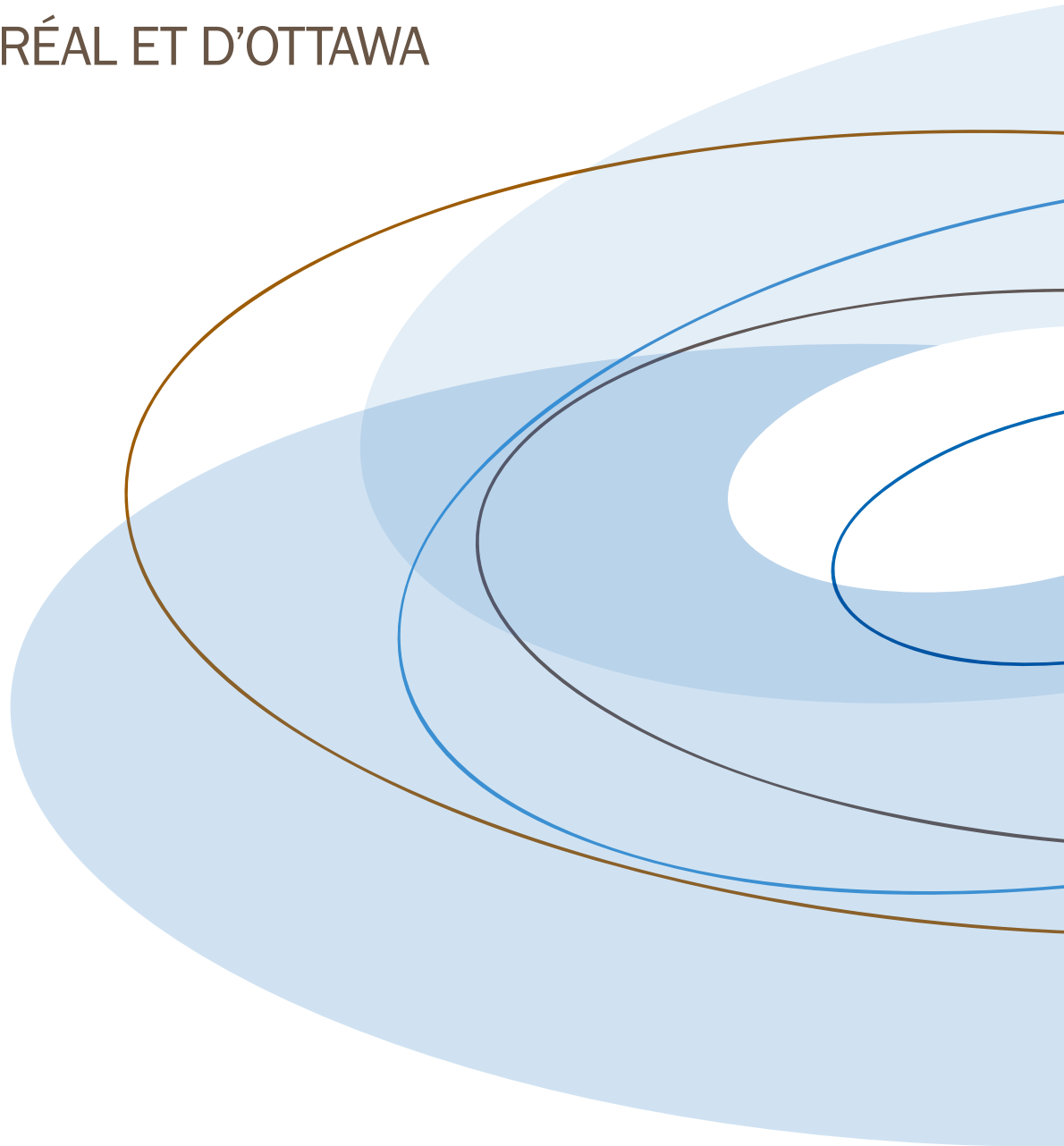


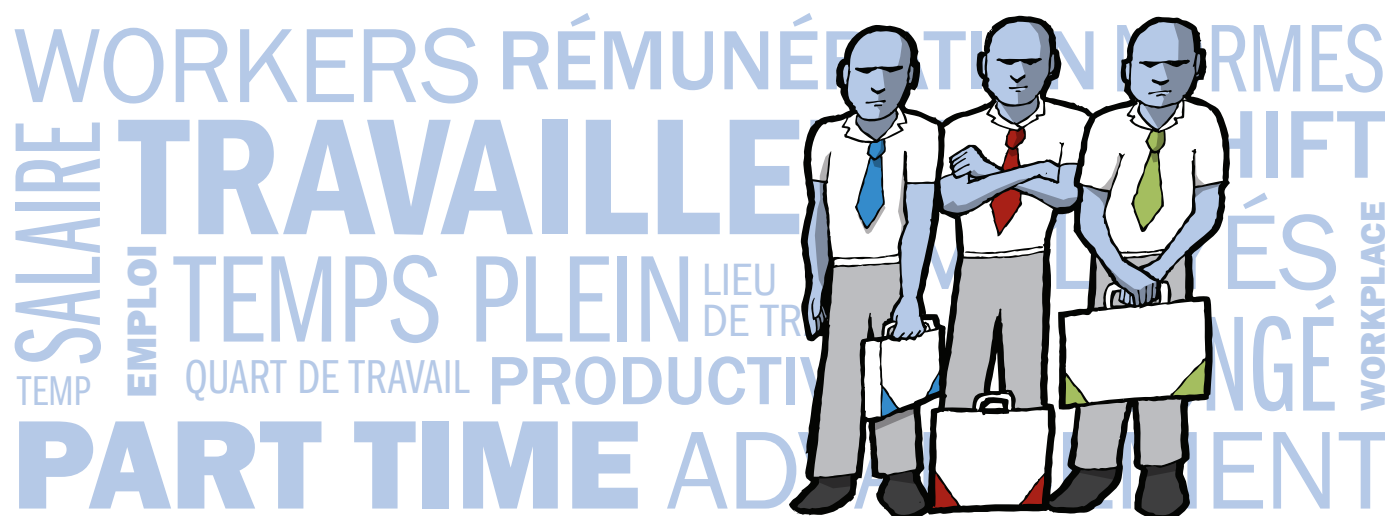
# État du français comme langue de travail :

## UNE ANALYSE COMPARATIVE DES RÉGIONS DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA



# Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Méthodologie</b> .....	<b>3</b>
<b>3. Résultats</b> .....	<b>4</b>
3.1. Effectifs des travailleurs selon la langue maternelle. ....	4
3.2. Effectifs des travailleurs selon la langue de travail .....	6
3.3. Comparaison des effectifs selon la langue maternelle et la langue de travail .....	8
3.4. Langue de travail selon la langue maternelle. ....	10
3.5. Composition linguistique selon la langue de travail .....	12
3.5.1. Personnes qui travaillent dans la langue officielle majoritaire .....	12
3.5.2. Personnes qui travaillent dans la langue officielle minoritaire .....	12
3.5.3. Personnes qui travaillent dans une langue tierce .....	12
<b>4. Discussion</b> .....	<b>14</b>
<b>5. Conclusion</b> .....	<b>15</b>



# 1. Introduction

Au cours des quarante dernières années, le Canada et le Québec ont choisi deux voies différentes en ce qui a trait à la politique linguistique.

La *Loi sur les langues officielles du Canada*, qui a eu quarante ans en 2009, a pour objet « d'assurer le respect du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada, leur égalité de statut et l'égalité de droits et privilèges quant à leur usage dans les institutions fédérales » [1, 2.a] ainsi que « d'appuyer le développement des minorités francophones et anglophones et, d'une façon générale, de favoriser, au sein de la société canadienne, la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais » [1, 2.b].

Le Québec, pour sa part, a adopté une politique dont l'esprit est diamétralement opposé à celui de la *Loi sur les langues officielles*, le principe de personnalité étant supplanté par le concept de droits collectifs dans la loi québécoise. Le 1<sup>er</sup> avril 1977, Camille Laurin dépose à l'Assemblée nationale du Québec un livre blanc, *La politique québécoise de la langue française*, qui stipule, entre autres, que le français sera la seule langue officielle du Québec et que les milieux de travail devront être francisés [2]. De ce livre blanc découlera la loi 101, adoptée le 26 août 1977, aussi appelée la *Charte de la langue française*, qui stipule que « le français est la langue officielle du Québec. » [3, c.5, a.1] et que « les travailleurs ont le droit d'exercer leurs activités en français. » [3, c.5, a.4]. L'un des objectifs de la loi 101 était de faire du français « la langue normale et habituelle du travail », en particulier à Montréal, métropole du Québec et porte d'entrée sur le monde, et où la population anglophone du Québec est concentrée. En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* stipule que « Montréal est une ville de langue française [...] » [4, article 13].

Afin de mesurer l'impact respectif des approches canadienne et québécoise, il est intéressant de se pencher sur le français comme langue de travail à Montréal, ville à majorité francophone, et de comparer son état à celui de l'anglais comme langue de travail à Ottawa, ville à majorité anglophone et capitale nationale qui se veut officiellement bilingue<sup>1</sup>. Le *Règlement municipal de la Ville d'Ottawa concernant le bilinguisme*, adopté le 9 mai 2001, stipule que « [...] le Conseil municipal d'Ottawa reconnaît le caractère bilingue de la Ville d'Ottawa » [5, règlement N° 2001-170]. Nous pourrions ainsi constater si les langues française et anglaise à Montréal se comportent comme des langues majoritaire et minoritaire, respectivement, tout comme l'anglais et le français à Ottawa. Nous pourrions également comparer l'impact des approches linguistiques fédérale et québécoise sur les minorités de langue officielle, du moins en ce qui concerne la langue de travail.

# 2. Méthodologie

Les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et d'Ottawa-Gatineau et leurs sous-régions sont comparées.

On divise la RMR de Montréal en l'île de Montréal et sa couronne, et la RMR d'Ottawa-Gatineau en ses parties ontarienne (Ottawa) et québécoise (Gatineau). À Montréal, la minorité anglophone se concentre sur l'île de Montréal, alors que la couronne de Montréal, sa banlieue, renferme une forte majorité francophone. La ville d'Ottawa se compare inversement à l'île de Montréal, avec une majorité anglophone et une minorité francophone, alors que la région de Gatineau, banlieue québécoise d'Ottawa à forte majorité francophone, peut se comparer directement à la couronne de Montréal. Il sera intéressant de voir de quelle façon se comportent les travailleurs de ces deux banlieues francophones à proximité de leur ville respective à majorité anglophone (Ottawa) et francophone (Montréal). Il est à noter que les données portant sur la langue de travail sont basées sur le lieu de résidence des répondants, plutôt que sur leur lieu de travail, ce qui ne devrait toutefois pas altérer significativement les conclusions générales de cette analyse.

Toutes les données utilisées dans ce texte proviennent du *Portrait des communautés de langue officielle au Canada (PCLO), Recensement de 2006* [6, N° 92-592-XVB au catalogue], et font référence à la « population de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2005 ». Les personnes ayant indiqué plus d'une réponse, que ce soit à la question portant sur la langue maternelle ou celle sur la langue utilisée le plus souvent au travail, sont réparties comme suit : celles ayant répondu le français et une ou plusieurs langue(s) non officielle(s) (toute langue autre que le français et l'anglais) sont classées comme ayant répondu le français, celles ayant répondu l'anglais et une ou plusieurs langue(s) non officielle(s) sont classées comme ayant répondu l'anglais, celles ayant répondu le français et l'anglais sont réparties également entre le français et l'anglais (chacune de ces personnes est divisée en 0,5 francophone et 0,5 anglophone), de même que celles ayant répondu le français, l'anglais et une ou plusieurs langue(s) non officielle(s), et celles ayant répondu plusieurs langues non officielles sont classées comme ayant répondu une autre langue que le français ou l'anglais.

Lorsque l'on compare cette méthode de répartition des réponses multiples, qui est celle utilisée par Statistique Canada dans le PCLO, à une méthode qui les répartirait également (comme nous le ferons cependant pour les réponses français-anglais), on observe des différences très négligeables, puisque les réponses multiples n'impliquent qu'une petite proportion de la population. Le choix d'une méthode de répartition ou d'une autre peut avoir un certain impact sur les résultats [7, Charles Castonguay, 2005], particulièrement sur de petits échantillons. Toutefois, la plus grande divergence que nous ayons obtenue, en comparant les deux méthodes sur les données des RMR de Montréal et d'Ottawa-Gatineau, était de l'ordre de 0,6 point de pourcentage.

<sup>1</sup> Le statut bilingue de la ville d'Ottawa n'est pas reconnu par l'Ontario et n'a pas la même portée que le statut bilingue de la ville de Moncton.

## 3. Résultats

Alors que la ville d'Ottawa est composée d'une majorité anglophone (63,4 %) et d'une minorité francophone (17,7 %), l'île de Montréal se compose d'une majorité francophone (52,2 %) et d'une minorité anglophone (17,7 %) qui sont comparables.

### 3.1 Effectifs des travailleurs selon la langue maternelle

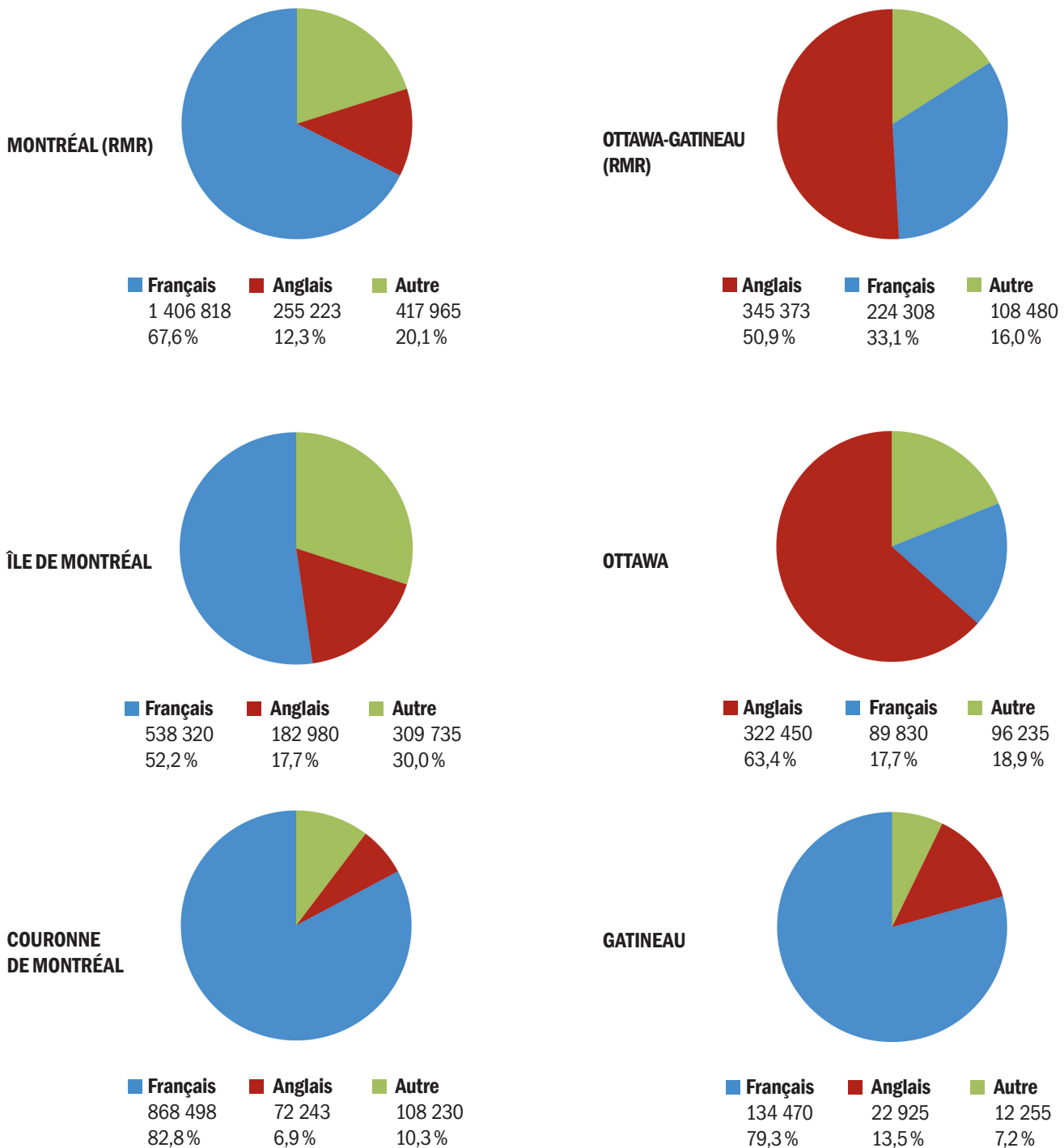
Une comparaison des RMR de Montréal et d'Ottawa selon la langue maternelle montre que la majorité francophone de Montréal est plus importante (67,6%) que la majorité anglophone d'Ottawa (50,9%) (Figure 1). De plus, la minorité francophone d'Ottawa est beaucoup plus importante que la minorité anglophone de Montréal, principalement à cause de Gatineau, qui contient une forte majorité de francophones.

Une analyse plus en détail de la langue maternelle par région (l'île de Montréal, sa couronne, la ville d'Ottawa et celle de Gatineau) (Figure 1) nous révèle une meilleure analogie entre Montréal et Ottawa. Alors que la ville d'Ottawa est composée d'une majorité anglophone (63,4%) et d'une minorité francophone (17,7%), l'île de Montréal se compose d'une majorité francophone (52,2%) et d'une minorité anglophone (17,7%) qui sont comparables. Une petite différence, quoique significative, est due au fait que la ville de Montréal est plus cosmopolite que celle d'Ottawa, avec une proportion d'allophones plus importante (30,0%) qu'à Ottawa (18,9%).

Leurs banlieues (québécoises) respectives sont quant à elles composées d'une majorité francophone très similaire (82,8% pour la couronne de Montréal et 79,3% pour la région de Gatineau). Cependant, la faible minorité anglophone de Gatineau (13,5%) est tout de même deux fois plus importante que celle de la couronne de Montréal (6,9%).

Figure 1

## Langue maternelle des travailleurs, dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et d'Ottawa-Gatineau ainsi que leurs principales composantes



## La langue anglaise exerce un fort pouvoir d'attraction dans le milieu du travail, qu'elle soit dans une position majoritaire ou minoritaire.

### 3.2 Effectifs des travailleurs selon la langue de travail

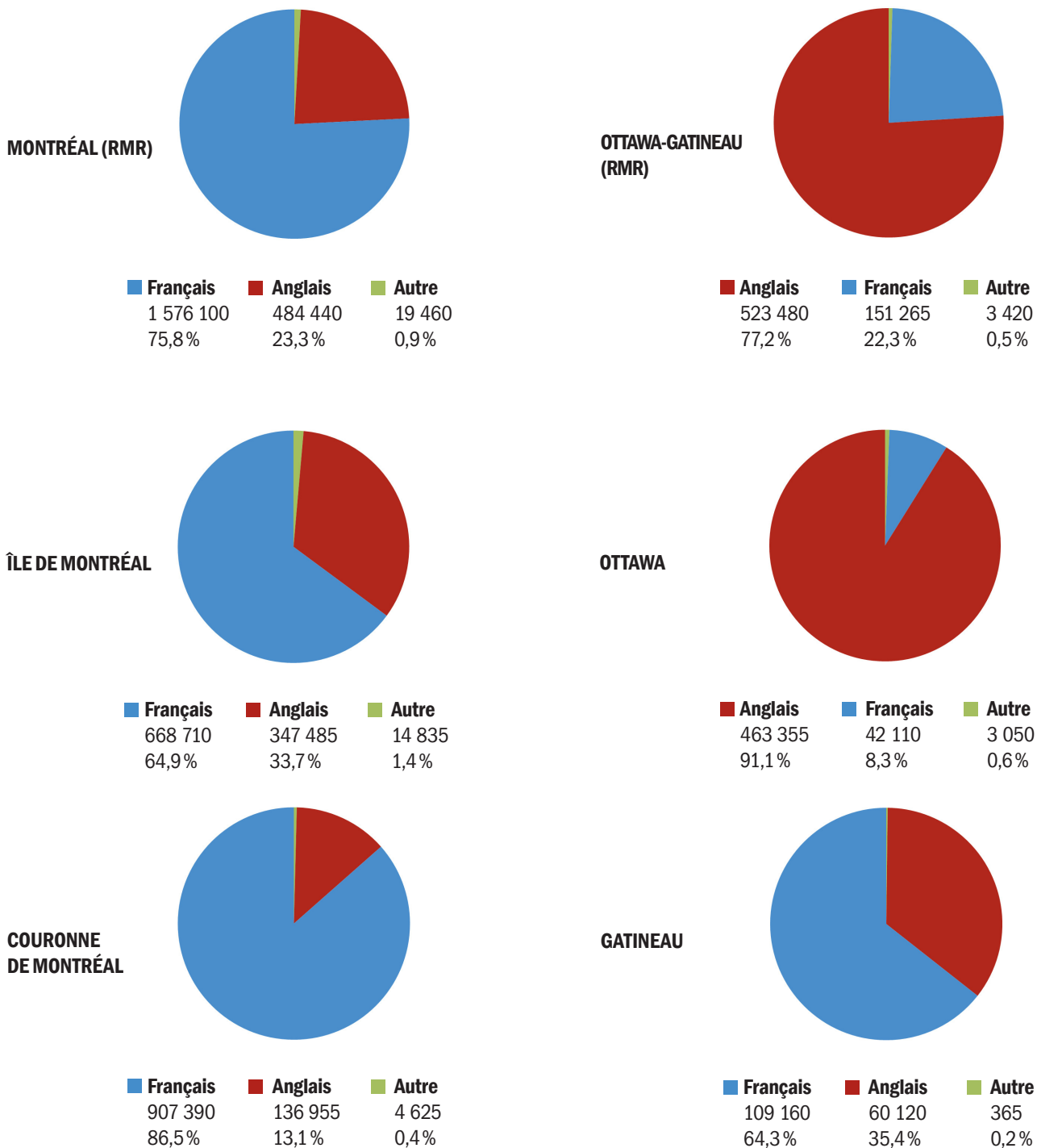
Lorsque l'on considère la langue utilisée le plus souvent au travail, la ressemblance entre les deux RMR est frappante, les trois quarts de leur population respective travaillant dans la langue officielle majoritaire (Figure 2), malgré leur divergence du point de vue de la langue maternelle.

Par ailleurs, l'analogie observée entre l'île de Montréal et la ville d'Ottawa, par rapport à la langue maternelle (Figure 1), est perdue lorsque l'on observe la langue utilisée le plus souvent au travail (Figure 2). Alors qu'une forte majorité de la population de la ville d'Ottawa (91,1%) travaille dans la langue officielle majoritaire et une faible minorité (8,3%) dans la langue officielle minoritaire, c'est une faible majorité de la population de l'île de Montréal (64,9%) qui travaille dans la langue officielle majoritaire et une forte minorité (33,7%) dans la langue officielle minoritaire. Ces données semblent révéler le fort pouvoir d'attraction qu'exerce la langue anglaise dans le milieu du travail, qu'elle soit dans une position majoritaire ou minoritaire. D'autre part, l'anglais semble recruter plus d'utilisateurs au travail dans la banlieue québécoise d'Ottawa (35,4%) que dans la couronne de Montréal (13,1%). Ceci s'explique par le fait qu'un nombre élevé de résidents francophones de Gatineau travaillent à Ottawa, dans des milieux de travail à majorité anglophone, notamment à la fonction publique canadienne.

Il n'est pas surprenant de constater que très peu de gens travaillent dans une autre langue que le français ou l'anglais (1,4% sur l'île de Montréal ; 0,4% dans sa couronne ; 0,6% dans la ville d'Ottawa ; 0,2% à Gatineau).

Figure 2

## Langue utilisée le plus souvent au travail, dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et d'Ottawa-Gatineau ainsi que leurs principales composantes



## Au Québec, l'anglais, langue officielle minoritaire, semble plutôt avoir la force d'attraction d'une langue majoritaire.

### 3.3 Comparaison des effectifs selon la langue maternelle et la langue de travail

En comparant le nombre de travailleurs francophones, anglophones et allophones avec, respectivement, le nombre de personnes travaillant en français, en anglais et dans une autre langue, on constate que, dans la ville d'Ottawa, le français, langue officielle minoritaire (17,7%), compte beaucoup moins d'utilisateurs au travail, alors que sur l'île de Montréal, l'anglais, aussi langue officielle minoritaire dans la même proportion (17,7%), compte beaucoup plus d'utilisateurs au travail. Si l'on divise le nombre de personnes utilisant le plus souvent une langue au travail par le nombre de personnes dont c'est la langue maternelle, on obtient un ratio très utile pour mesurer la persistance de cette langue au travail. Un indice d'attraction inférieur, égal ou supérieur à 1 indique que, de façon globale, la langue perd, conserve ou gagne des utilisateurs au travail.

L'attraction de l'anglais, langue officielle majoritaire dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, est forte (Figure 3), l'indice d'attraction étant largement supérieur à 1 (1,52), celui de la langue officielle minoritaire étant inférieur à 1 (en l'occurrence 0,67) et celui des autres langues étant extrêmement faible (0,03). De l'autre côté, la RMR de Montréal offre un portrait tout à fait atypique, l'attraction de la langue officielle majoritaire, le français, étant plutôt faible (1,12) et celle de la langue officielle minoritaire étant très élevée (1,90).

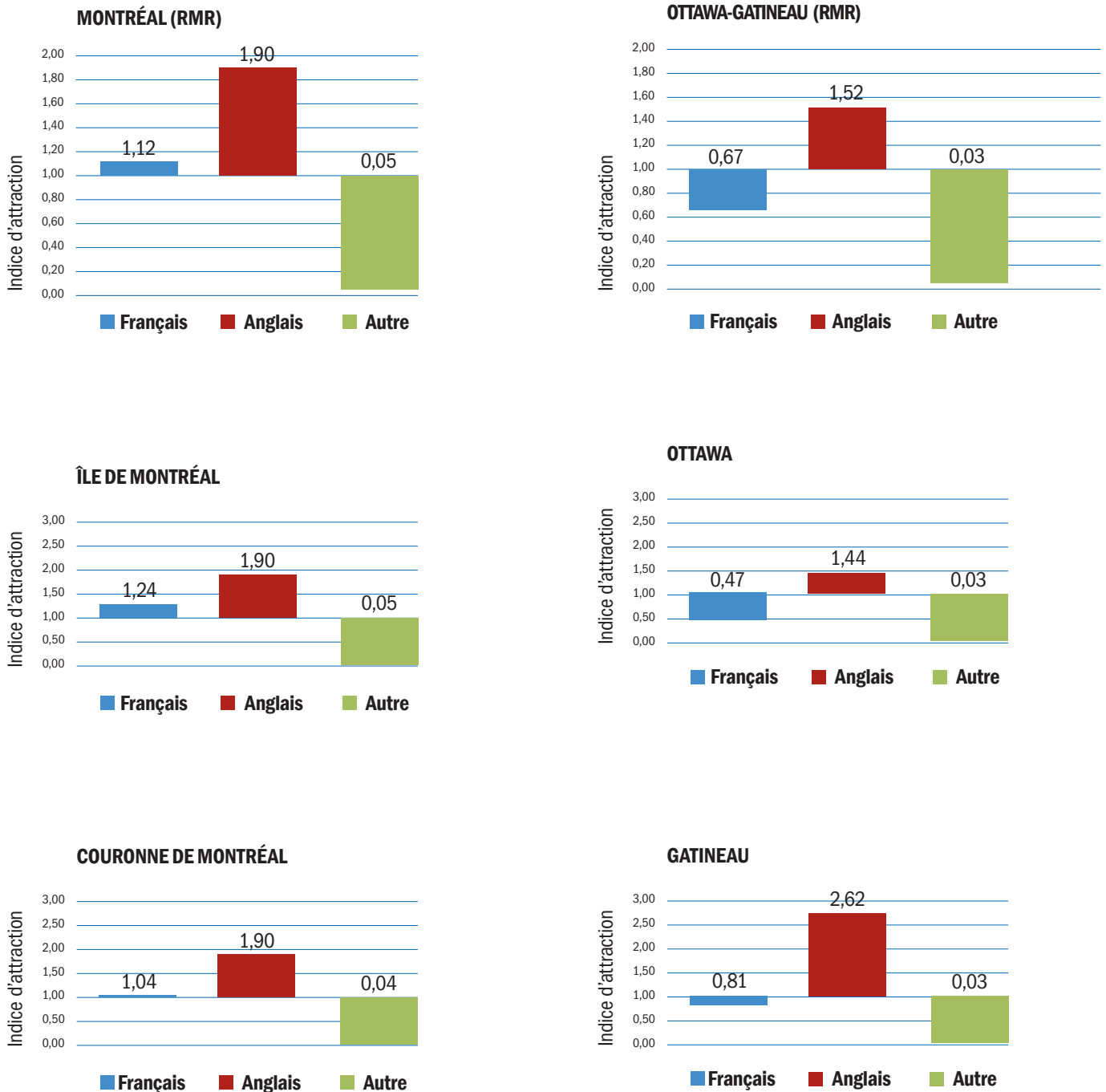
Si l'on compare les indices pour l'île de Montréal, la ville d'Ottawa et leurs banlieues francophones (Figure 3), on voit que la ville d'Ottawa montre un gain important pour l'anglais (indice de 1,44) et une très forte perte pour le français (0,47). Au Québec, l'anglais, langue officielle minoritaire, semble plutôt se comporter comme une langue majoritaire, avec un indice aussi élevé (1,90) dans la couronne de Montréal que sur l'île, et c'est dans la banlieue québécoise d'Ottawa qu'il montre le plus fort gain (2,62), région où même la langue officielle majoritaire est perdante (0,81). Dans la région de Montréal, le français semble peu gagner (1,24 sur l'île et 1,04 dans sa couronne, habitée par une très forte majorité francophone).

Les autres langues (toutes regroupées) montrent un très faible indice dans toutes les régions (0,05 sur l'île de Montréal ; 0,04 dans sa couronne ; 0,03 dans la ville d'Ottawa ; 0,03 à Gatineau), puisque très peu de gens travaillent dans une autre langue que le français ou l'anglais, même parmi les allophones.



Figure 3

## Indice d'attraction des langues au travail (population langue de travail / population langue maternelle) dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et d'Ottawa-Gatineau ainsi que leurs principales composantes



La grande majorité des allophones de la ville d'Ottawa travaillent en anglais, alors que seulement la moitié de ceux de l'île de Montréal, de sa couronne et de la région de Gatineau travaillent en français, l'autre moitié travaillant en anglais, langue officielle minoritaire.

### 3.4 Langue de travail selon la langue maternelle

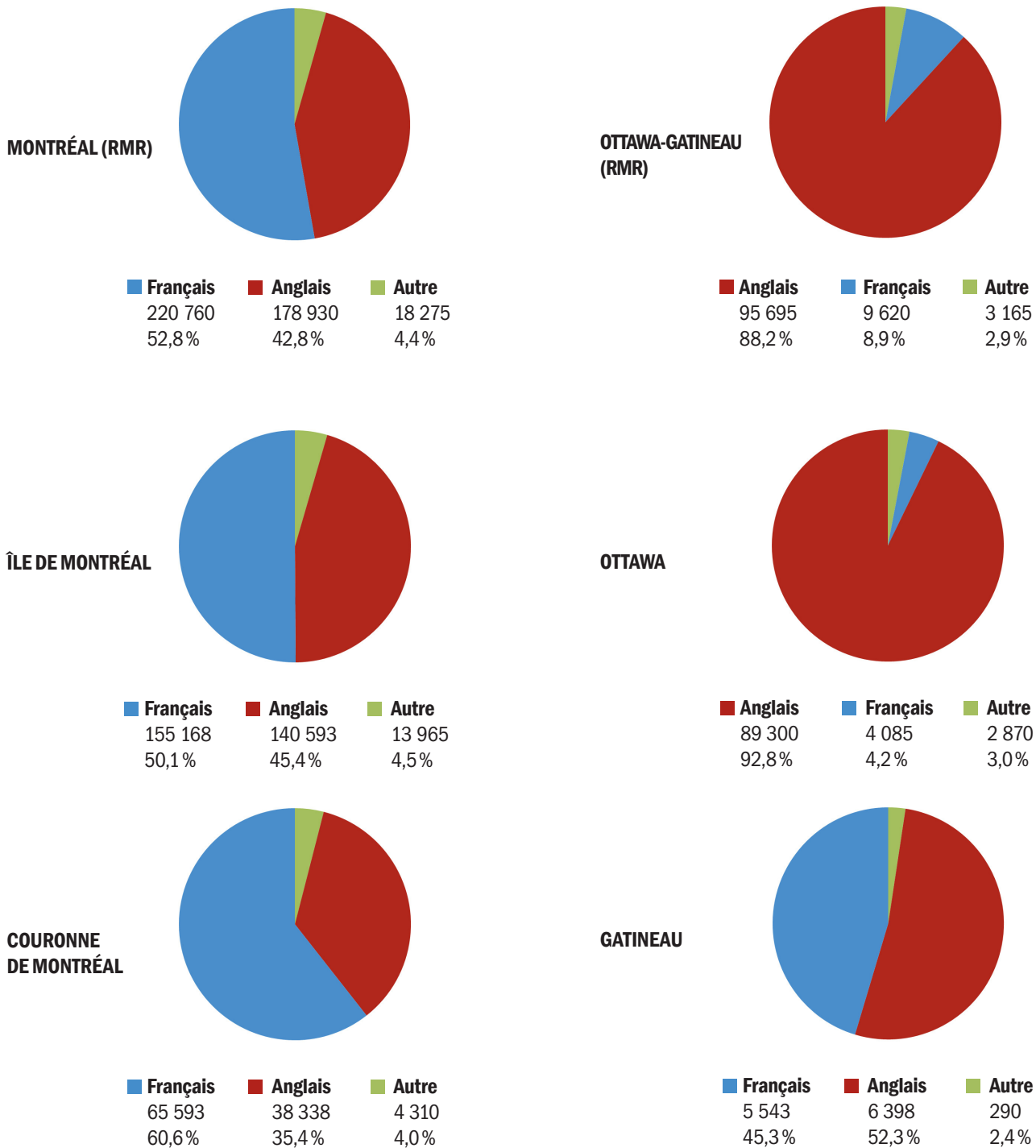
En décomposant en détail la langue de travail des différents groupes linguistiques, on apprend que seulement 1,5% des anglophones de la ville d'Ottawa travaillent en français, langue officielle minoritaire (98,5% d'entre eux travaillant en anglais), alors que ce sont 11,6%, 6,3% et 25,8% des francophones de l'île de Montréal, de sa couronne et de la région de Gatineau, respectivement, qui travaillent en anglais, aussi langue officielle minoritaire. De plus, une forte majorité des francophones de la ville d'Ottawa (63,0%) travaillent en anglais, alors que c'est une minorité des anglophones au Québec (20,8% sur l'île de Montréal ; 39,1% dans sa couronne ; 16,9% à Gatineau) qui travaillent en français.

Le comportement linguistique des allophones est un bon indicateur de la persistance d'une langue puisque ceux-ci adoptent généralement la langue imposée dans les milieux de travail. La figure 4 nous démontre clairement que, alors que la grande majorité des allophones de la RMR d'Ottawa-Gatineau travaillent en anglais (88,2%), c'est seulement la moitié (52,8%) de ceux de la RMR de Montréal qui travaillent en français, l'autre moitié (42,8%) travaillant en anglais, langue officielle minoritaire.

Le même constat frappant est observé pour les différentes régions (Figure 4) ; alors que la grande majorité des allophones de la ville d'Ottawa travaillent en anglais (92,8%), ce sont seulement 50,1%, 60,6% et 45,3% de ceux de l'île de Montréal, de sa couronne et de la région de Gatineau, respectivement, qui travaillent en français, soit à peu près la moitié, l'autre moitié (45,4%, 35,4% et 52,3%) travaillant en anglais, langue officielle minoritaire.

Figure 4

## Langue utilisée le plus souvent au travail par les allophones, dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et d'Ottawa-Gatineau ainsi que leurs principales composantes



La grande majorité de ceux qui travaillent en français dans la RMR d'Ottawa-Gatineau sont des francophones (87,9 %), alors que ceux qui travaillent en anglais dans la RMR de Montréal sont autant des francophones (24,2 %) et des allophones (36,9 %) que des anglophones (38,9 %).

### 3.5 Composition linguistique selon la langue de travail

#### 3.5.1 Personnes qui travaillent dans la langue officielle majoritaire

On constate que 12,2% des habitants de la ville d'Ottawa qui travaillent en anglais sont des francophones, alors que 5,7%, 3,1% et 3,6% des habitants de l'île de Montréal, de sa couronne et de Gatineau, respectivement, qui travaillent en français sont des anglophones.

#### 3.5.2 Personnes qui travaillent dans la langue officielle minoritaire

Alors que la grande majorité de ceux qui travaillent en français dans la RMR d'Ottawa-Gatineau sont des francophones (87,9%), ceux qui travaillent en anglais dans la RMR de Montréal sont autant des francophones (24,2%) et des allophones (36,9%) que des anglophones (38,9%) (Figure 5).

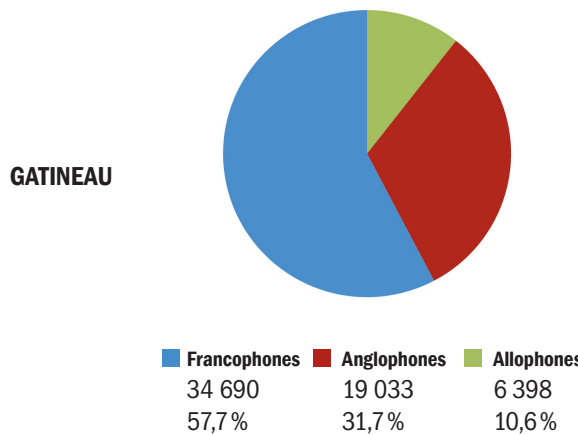
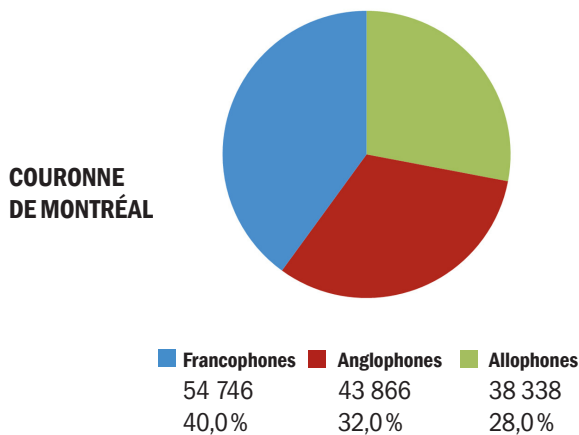
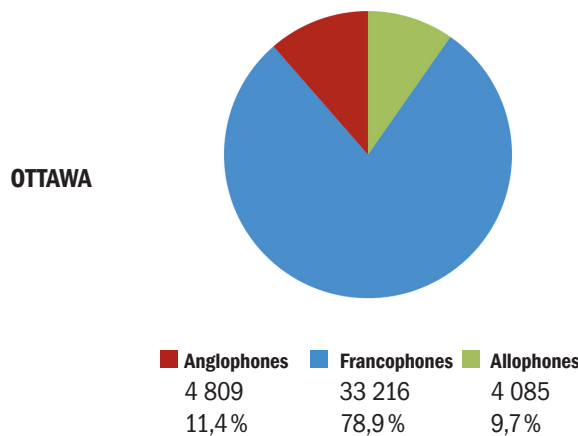
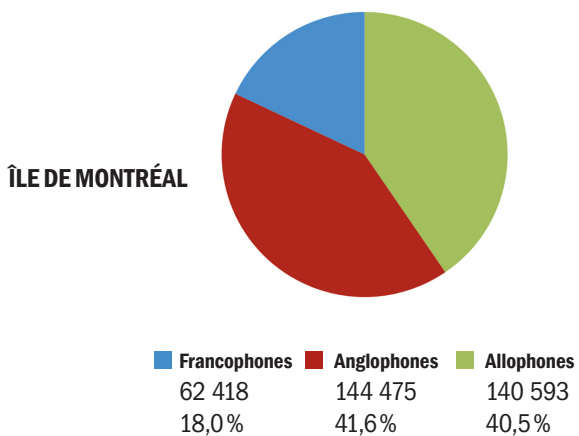
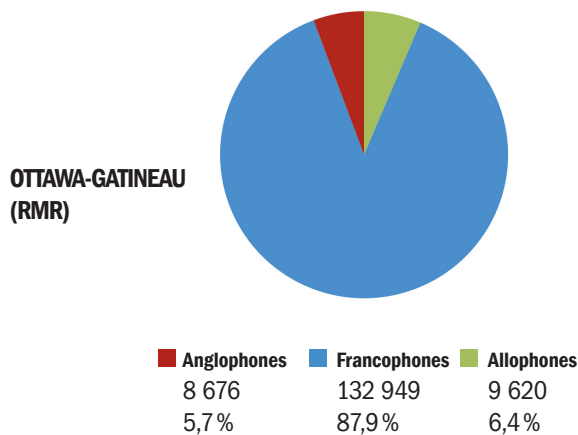
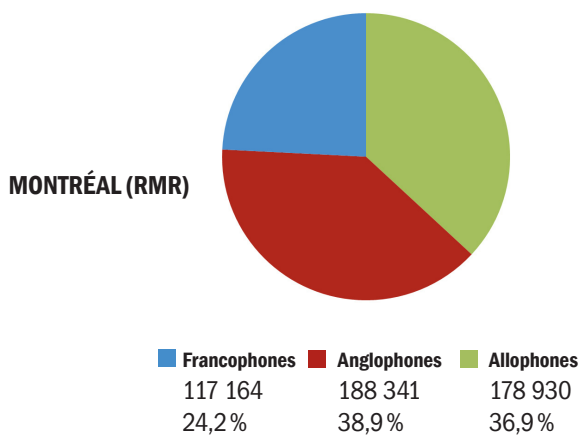
De plus, lorsque l'on observe plus en détail les différentes régions (Figure 5), on remarque que, alors que les non-francophones de la ville d'Ottawa représentent une faible minorité (21,1%) des personnes qui travaillent en français, les gens au Québec qui travaillent en anglais sont autant des francophones ou des allophones que des anglophones. Sur l'île de Montréal, 58,4% de ceux qui travaillent en anglais ne sont pas anglophones, dans sa couronne, ils en constituent 68,0% et, à Gatineau, 68,3%, la majorité étant d'ailleurs des francophones (57,7%).

#### 3.5.3 Personnes qui travaillent dans une langue tierce

Sans surprise, la grande majorité de ceux qui travaillent dans une langue tierce sont des allophones (94,1% sur l'île de Montréal ; 93,3% dans sa couronne ; 94,1% dans la ville d'Ottawa ; 79,5% à Gatineau). Notons que les non-allophones qui travaillent dans une tierce langue sont sans doute en majeure partie des personnes qui ont déclaré avoir deux langues maternelles au recensement, soit le français ou l'anglais en plus d'une langue tierce.

Figure 5

## Langue maternelle des personnes qui utilisent le plus souvent au travail la langue officielle minoritaire, dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et d'Ottawa-Gatineau ainsi que leurs principales composantes



## 4. Discussion

Alors que la majorité francophone (52,2%) de l'île de Montréal et sa minorité anglophone (17,7%) se comparent à la majorité anglophone (63,4%) de la ville d'Ottawa et à sa minorité francophone (17,7%), l'utilisation de ces deux langues au travail suit une tendance tout à fait différente dans les deux villes. Dans la ville d'Ottawa, c'est 91,1% de sa population qui travaille en anglais, la langue officielle majoritaire, soit un gain de 43,7% d'utilisateurs (par rapport à la langue maternelle), et seulement 8,3% qui travaille en français, langue officielle minoritaire, soit une perte de 53,1%. Bien que l'on s'attendrait à observer des résultats similaires à Montréal, en raison de sa majorité francophone et des politiques linguistiques, c'est plutôt 64,9% de la population de l'île de Montréal qui travaille en français, la langue officielle majoritaire, soit un modeste gain de 24,2% d'utilisateurs, alors que l'anglais, langue officielle minoritaire dans la même proportion que le français à Ottawa (17,7%), récolte 33,7% des utilisateurs au travail, soit un gain de 89,9%.

En décomposant la langue de travail des différents groupes linguistiques, on observe que, dans la ville d'Ottawa, une infime minorité des anglophones (1,5%) travaillent en français, alors que la majorité des francophones (63,0%) travaillent en anglais. La tendance à Montréal est tout à fait différente. En effet, ce sont 11,6% des francophones de l'île qui travaillent en anglais, langue officielle minoritaire, alors qu'une faible minorité des anglophones (20,8%) travaillent en français, pourtant langue officielle majoritaire. De plus, alors que dans la ville d'Ottawa, la grande majorité des allophones (92,8%) travaillent en anglais et une très faible minorité (4,2%) en français, sur l'île de Montréal, ce sont seulement 50,1% d'entre eux qui travaillent en français contre 45,4% qui le font en anglais. Il est primordial de réaliser que c'est ce groupe linguistique (les allophones) qui est le plus susceptible de s'assimiler à l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Par ailleurs, dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, la grande majorité de ceux qui travaillent en français, langue officielle minoritaire, sont des francophones (87,9%), alors que dans la RMR de Montréal, l'anglais, aussi langue

officielle minoritaire, est utilisé au travail autant par les francophones (24,2%) et les allophones (36,9%) que par les anglophones (38,9%).

Il est aussi intéressant d'observer les différences dans les langues de travail entre les deux banlieues à majorité francophone, soit Gatineau, rattachée à une ville anglophone, et la couronne de Montréal, rattachée à une ville francophone. Quoique abritant une majorité francophone équivalente (79,3% à Gatineau et 82,8% dans la couronne de Montréal) et une faible minorité anglophone (13,5% à Gatineau et 6,9% dans la couronne de Montréal), la langue anglaise semble avoir plus d'emprise sur la banlieue rattachée à une ville anglophone. On pourrait s'y attendre, puisque bon nombre de résidents de Gatineau travaillent à Ottawa. C'est 35,4% de la population de Gatineau qui travaille en anglais, contre 13,1% dans la couronne de Montréal, soit un gain de 162,2% à Gatineau, par rapport à la langue maternelle, contre un gain de 89,6% dans la couronne de Montréal. De plus, alors que le français comme langue de travail ne fait guère de gain par rapport au nombre de personnes de langue maternelle française dans la couronne de Montréal (indice de 1,04), il subit de lourdes pertes dans la région de Gatineau (indice de 0,81). L'emprise plus importante de l'anglais dans la région de Gatineau est aussi démontrée par le fait que 25,8% de ses francophones, 83,0% de ses anglophones et 52,3% de ses allophones travaillent en anglais, contre 6,3% des francophones, 60,7% des anglophones et 35,4% des allophones de la couronne de Montréal. De plus, 57,7% des personnes de Gatineau qui travaillent en anglais sont des francophones, contre 40,0% dans la couronne de Montréal.

Ces résultats ne sont guère étonnants compte tenu du fait qu'une bonne partie des résidents des banlieues travaillent en ville. La langue de travail à Ottawa étant nettement dominée par l'anglais, il apparaît normal que les résidents de Gatineau travaillent proportionnellement plus en anglais. Il pourrait être intéressant d'examiner la langue de travail selon le lieu d'emploi afin de déterminer si les gains de l'anglais persistent pour les emplois en banlieue.

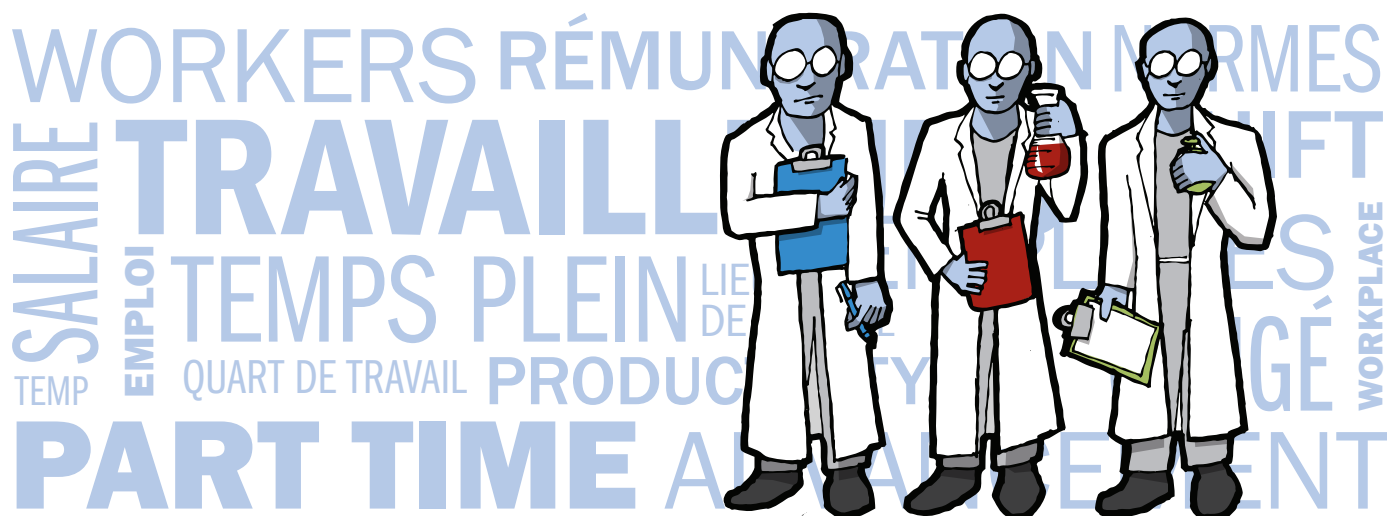
## 5. Conclusion

Près de 30 ans après l'adoption de la loi 101 au Québec (les présentes données datent du dernier recensement, soit celui de 2006), il semble que le français comme langue de travail soit toujours en position d'infériorité par rapport à l'anglais dans les régions de Montréal et Gatineau. Il en va de même à Ottawa, capitale d'un pays pourtant officiellement bilingue. Alors qu'on pourrait s'attendre à ce que le français en situation d'unilinguisme officiel (à Montréal) soit au moins aussi fort que l'anglais en situation de bilinguisme officiel (à Ottawa), on observe plutôt que l'anglais s'impose comme langue de travail partout, même au Québec. Non seulement la moitié des allophones travaille en anglais dans les régions de Montréal et de Gatineau, la langue anglaise y recrute aussi de nombreux utilisateurs parmi les francophones.

Malgré la loi 101, il est plus facile pour un anglophone de Montréal et de sa banlieue de travailler dans sa langue que pour un francophone de le faire dans la capitale canadienne, en dépit de 40 ans d'une politique de bilinguisme officiel, notamment dans la fonction publique fédérale. Ni la politique d'unilinguisme officiel du Québec ni la politique de bilinguisme officiel d'Ottawa n'ont atteint leurs objectifs en ce qui concerne la promotion du français comme langue de travail.

## Références

- [1] Parlement du Canada. *Loi sur les langues officielles*, 1969.
- [2] Camille Laurin. *La politique québécoise de la langue française*, 1977.
- [3] Assemblée nationale du Québec. *Charte de la langue française*, 1977.
- [4] Conseil municipal de la Ville de Montréal. *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, 2005.
- [5] Conseil municipal de la Ville d'Ottawa. *Règlement municipal de la Ville d'Ottawa concernant le bilinguisme*, 2001.
- [6] Statistique Canada. *Portrait des communautés de langue officielle au Canada, Recensement de 2006 - N° 92-592-XVB au catalogue*, 2006.
- [7] Charles Castonguay. *Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001 (Étude 1)*. Office québécois de la langue française, 2005.





*Institut de recherche  
sur le français en Amérique*

C.P. 1014, succ. Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1C1

Tél.: 514 358-6085  
[info@irfa.ca](mailto:info@irfa.ca)

[www.irfa.ca](http://www.irfa.ca)